

**SICAV PLUS****ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**  
**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV PLUS», pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2 238.077, un actif net D : 2.229.425 et un bénéfice de D : 84.880, ainsi que sur les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPECIAL**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FINOR**

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	1 668 557	1 781 046
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		47	50
Obligations et valeurs assimilées		1 567 841	1 680 326
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 669	100 670
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		569 520	668 296
Placements monétaires	6	563 350	655 050
Disponibilités		6 170	13 246
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>			
<b>Créances d'exploitation</b>		-	4 186
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 238 077</b>	<b>2 453 528</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	4 621	4 748
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	4 031	74 583
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 652</b>	<b>79 331</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	12	2 145 759	2 284 464
<b>Sommes distribuables</b>		83 666	89 733
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 229 425</b>	<b>2 374 197</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 238 077</b>	<b>2 453 528</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Note</b>	<b>31 Décembre</b>	
		<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	94 064	99 397
Revenus des obligations et valeurs assimilées		86 082	93 517
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		7 982	5 880
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	11 162	12 119
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		105 226	111 516
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(21 412)	(22 755)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		83 814	88 761
<b>Autres produits</b>		212	1 020

Autres charges	11	(2 141)	(2 276)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>81 885</b>	<b>87 505</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 781	2 228
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>83 666</b>	<b>89 733</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 781)	(2 228)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4	(1 653)	(4 664)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	4	4 648	2 694
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>84 880</b>	<b>85 535</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31 Décembre	
		2008	2007
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>84 880</b>	<b>85 535</b>
Résultat d'exploitation		81 885	87 505
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(1 653)	(4 664)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		4 648	2 694
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>		-	-
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>		<b>(229 652)</b>	<b>241 363</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital		2 668 745	2 016 040
- Régularisation des sommes non distribuables		50 771	39 860
- Régularisation des sommes distribuables		118 236	67 113
- Droits d'entrée		-	-
<b>Rachats</b>			
- Capital		(2 891 869)	(1 786 608)
- Régularisation des sommes non distribuables		(59 080)	(30 152)
- Régularisation des sommes distribuables		(116 455)	(64 888)
- Droits de sortie		-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>(144 772)</b>	<b>326 903</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période		2 374 197	2 047 294
En fin de période		2 229 425	2 374 197
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>			
En début de période		59 537	53 309
En fin de période		53 722	59 537
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		<b>41,499</b>	<b>39,873</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>		<b>4,07%</b>	<b>3,84%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**Arrêtés au 31 DECEMBRE 2008**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008, à D: 1.668.557, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
<b>Actions,valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>46</b>	<b>47</b>	<b>0,00%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp;droits rattachés admis à la cote</b>		<b>46</b>	<b>47</b>	<b>0,00%</b>
<u>Actions</u>				
TPR	10	46	47	0,00%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>1 521 123</b>	<b>1 567 841</b>	<b>70,32%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>270 000</b>	<b>280 712</b>	<b>12,59%</b>
SKANES BEACH 2003 A	1 500	90 000	92 932	4,17%
TUNISIE LEASING 2008-1	300	30 000	30 791	1,38%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	60 000	62 890	2,82%
AMEN BANK 2006	1 000	90 000	94 099	4,22%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>1 251 123</b>	<b>1 287 129</b>	<b>57,73%</b>
BTA 03 2012 6.00%	150	150 600	157 017	7,04%
BTA 10 2013 6.10%	50	50 400	50 946	2,29%
BTA 04 2014 7.50%	442	463 031	475 173	21,31%
BTA 07 2014 8.25%	443	451 322	462 488	20,74%
BTA 02 2015 7.00%	60	62 220	65 519	2,94%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 394	1,14%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	50 592	2,27%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>100 000</b>	<b>100 669</b>	<b>4,52%</b>
<b>Parts des Fonds Communs de créances</b>				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 669	4,52%
<b>Total</b>		<b>1 621 169</b>	<b>1 668 557</b>	<b>74,84%</b>

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-titres" sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) Valeurs latentes</u>	<u>Valeur au au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) valeurs réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2007</b>	1 731 062	58 377	(8 393)	1 781 046	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
BTA	342 620			342 620	
Obligations	90 000			90 000	
<u>* Cessions et remboursements de l'exercice</u>					
Obligations	(75 000)			(75 000)	
BTA	(467 509)			(467 509)	4 646
Actions	(4)			(4)	2
<u>* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres</u>					
			(1 653)	(1 653)	
<u>* Variations des intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</u>					
		(943)		(943)	
<b>Soldes au 31 décembre 2008</b>	1 621 169	57 434	(10 046)	1 668 557	4 648

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D: 94.064 contre D: 99.397 au 31 Décembre 2007, et se détaillent comme suit :

	2008	2007
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	12 514	15 070
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	73 568	78 447
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</b>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	7 982	5 880
<b>TOTAL</b>	<b>94 064</b>	<b>99 397</b>

**Note 6 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D :563.350 contre D: 655.050 au 31.12.2007, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
<b>Dépôt à vue</b>		<b>413 000</b>	<b>414 478</b>	<b>18.59%</b>
Amen bank pasteur		413 000	414 478	18.59%
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>150 000</b>	<b>148 154</b>	<b>148 872</b>	<b>6.68%</b>
Tunisie Factoring au 25/02/2009 (au taux de 6,25%)	150 000	148 154	148 872	6.68%
<b>Total général</b>	<b>150 000</b>	<b>561 154</b>	<b>563 350</b>	<b>25.27%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008 à D: 11.162, contre D: 12.119 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	2008	2007
Intérêts des dépôts à vue	5 846	6 338
Intérêts des billets de trésorerie	5 316	5 781
<b>TOTAL</b>	<b>11 162</b>	<b>12 119</b>

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2008 à D : 4.621 contre D: 4.748 au 31.12.2007 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Montant HT	4 607	4 734
TVA	829	852
<b>Total TTC</b>	<b><u>5 436</u></b>	<b><u>5 586</u></b>
Retenue à la source	815	838
<b>Net à payer</b>	<b><u>4 621</u></b>	<b><u>4 748</u></b>

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008 à D: 4.031 contre D: 74.583 au 31.12.2007, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance CMF	187	189
Retenues à la source à payer	815	838
Achat titres à payer	-	73 556
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	3 029	-
<b>Total</b>	<b><u>4 031</u></b>	<b><u>74 583</u></b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2008 à D : 21.412 contre D: 22.755 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2008 à D : 2.141 contre D: 2.276 pour l'exercice précédent, et correspondent à la redevance du CMF.

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**Note 12 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31.12.2007

Montant	2 284 464
Nombre de titres	59 537
Nombre d'actionnaires	848

Souscriptions réalisées

Montant	2 668 745
Nombre de titres émis	69 552
Nombre d'actionnaires nouveaux	266

Rachats effectués

Montant	(2 891 869)
Nombre de titres rachetés	(75 367)
Nombre d'actionnaires sortants	(289)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	4 648
Régularisation des sommes non distribuables	456
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	89 733
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(8 765)

Capital au 31.12.2008

Montant	2 145 759
Nombre de titres	53 722
Nombre d'actionnaires	825

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 Mai 2008.

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**Note 13 : Autres informations****13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Revenus des placements	1.959	1.873	2.673	1.616	2.387
Charges de gestion des placements	(0.399)	(0.382)	(0.506)	(0.310)	(0.459)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1.560</b>	<b>1.491</b>	<b>2.166</b>	<b>1.306</b>	<b>1.927</b>
Autres produits	0.004	0.017	-	0.003	0.002
Autres charges	(0.040)	(0.038)	(0.050)	(0.032)	(0.045)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>1.524</b>	<b>1.470</b>	<b>2.116</b>	<b>1.277</b>	<b>1.885</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0.033	0.037	(0.551)	0.202	(0.454)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>1.557</b>	<b>1.507</b>	<b>1.565</b>	<b>1.479</b>	<b>1.431</b>
Variation des plus values potentielles	(0.031)	(0.078)	(0.068)	(0.011)	(0.160)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0.087	0.045	0.143	0.021	0.443
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>0.056</b>	<b>(0.033)</b>	<b>0.075</b>	<b>0.010</b>	<b>0.282</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>1.580</b>	<b>1.437</b>	<b>2.191</b>	<b>1.288</b>	<b>2.167</b>
<b>Résultat non distribuables de l'exercice</b>	<b>0.056</b>	<b>(0.033)</b>	<b>0.075</b>	<b>0.010</b>	<b>0.282</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0.008	(0.001)	0.003	0.002	(0.069)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0.064</b>	<b>(0.034)</b>	<b>0.078</b>	<b>0.012</b>	<b>0.213</b>
Valeur liquidative	41.499	39.878	38.404	36.761	35.269
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges / actif net moyen	0.98%	0.98%	1.35%	0.86%	1.33%
Autres charges / actif net moyen	0.10%	0.10%	0.13%	0.09%	0.13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3.83%	3.85%	4.16%	4.11%	4.15%